



Compagnie Héraclès

Le tir à l'arc à Villeurbanne

20, rue Armand
69100 VILLEURBANNE

Association sportive Héraclès
FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
COMITE AUVERGNE RHONE ALPES

Agrément FFTA N°0169179
Agrément Jeunesse et Sport N° 69S111 28 mai 75
Etablissement Sportif : 69 ET 000743

<http://www.arc-villeurbanne.fr>
tél. : 07 66 31 14 03

Association agréée loi de 1901
N° Préfecture du Rhône : W691068604

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 OCTOBRE 2024 PORTANT SUR L'EXERCICE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOUT 2024

Lieu de l'assemblée : Office du Sport de Villeurbanne
70 rue du Docteur Rollet
69100 VILLEURBANNE

Date : le jeudi 17 octobre 2024 à 19h sur convocation adressée à cet effet à tous les membres par mail par le Secrétaire Général et la Présidente.

L'assemblée générale ordinaire est précédée d'une assemblée générale extraordinaire, qui débute à 19h06 et prend fin à 19h08. Elle a pour objet le vote d'entérinement des statuts pour déclaration au Greffe des Associations dans la limite des 3 mois du vote, et est votée à l'unanimité.

A 19h09, ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

1. Approbation du compte rendu de l'AG du Jeudi 19 Octobre 2023 (vote)
2. Rapport moral de la présidente (vote)
3. Rapport administratif du secrétaire général et point sur les licences 2023-2024
4. Bilan de la saison écoulée par les responsables des commissions : animations, communication, concours, matériel, résultats sportifs
5. Bilan financier de la saison 2023-2024, budget prévisionnel de la saison 2024-2025, montant des cotisations de la saison 2025-2026, élection des vérificateurs aux comptes pour la saison 2024-2025 (votes)
6. Projections et projets des responsables des commissions pour la saison 2024-2025 (matériel, organisation pédagogique)
7. Rappel des membres d'honneur et médaillés bénévoles
8. Candidatures au comité directeur et élections (votes)
9. Remise des badges de progression aux archers présents
10. Questions diverses



M. Mohamed-Ali MOHAMED-AHAMADA, Adjoint au Maire délégué au sport, est présent.

Sont excusés d'autres invités : divers élus et représentants de la Mairie de Villeurbanne, la Direction du sport.

Le quorum étant atteint avec 46 présents ou représentés (41 nécessaires), la Présidente ouvre l'assemblée générale à 19h09 et remercie M. MOHAMED AHAMADA de sa présence ainsi que celle de tous les archers ou parents venus participer à cette assemblée générale.

Elle laisse la parole à Mohamed-Ali MOHAMED AHAMADA, qui remercie l'association de ce qu'elle fait au quotidien et évoque la réflexion de la Ville qui est en cours sur l'aménagement du pas de tir Armand et notamment les algecos, qui sont la priorité pour accueillir nos adhérents dans de bonnes conditions. Il souligne que la mairie a acquis le pas de tir qui existe sur le site de Engie (à Villeurbanne), et que bien qu'il y ait beaucoup de travaux à faire, des associations de boulistes et d'archers y sont déjà présents et des créneaux pourraient être attribués au club. Il s'excuse de ne pas pouvoir rester durant toute la durée de l'assemblée générale et nous souhaite de bons débats.

1. Approbation du compte rendu de l'AG du 19/10/2023

Pas de modification demandée.

Résultats du vote : 46 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 0 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Le compte-rendu est approuvé l'unanimité.

2. Rapport moral (Diane RABILLER)

Bonjour à tous,

Un grand merci à vous tous d'être venus assister à cette Assemblée Générale. Je renouvelle l'exercice pour la deuxième fois, en arrivant à la fin de mon premier mandat de Présidente de la Compagnie Héraclès de Villeurbanne. Je remercie les membres du comité directeur qui m'ont de nouveau fait confiance cette année.

En effet, pour la saison 2022-2023, notre première mission était d'apprendre à gérer le club après la précédente équipe. Pour l'année 2023-2024, nous avons poursuivi les efforts entamés, et nous ressentons une vraie dynamique positive dans le club, dont je suis, personnellement, très fière.

Nous continuons en effet d'augmenter le nombre de licenciés ; nous avons déjà battu un record en 2022-2023 avec 145 adhérents, battu à nouveau en 2023-2024 avec 167 adhérents ; à la fin de l'année 2024, nous sommes officiellement le plus gros club du département (à 1 adhérent près). Ce sont surtout des adultes cependant, et nous déplorons des difficultés à attirer les jeunes. L'année 2024-2025 commence d'ailleurs déjà



très fort puisqu'à aujourd'hui, nous sommes déjà à 176 licenciés, plus quelques cotisants simples. Cela nous place dans les **10 premiers clubs de France** en nombre d'effectifs. Nous espérons poursuivre cette augmentation exponentielle, et il faudra s'en donner les moyens.

C'est aujourd'hui l'assemblée générale qui clôture l'année 2023-2024. Elle fut riche, autant au niveau sportif que dans notre vie associative.

Ce ne sont en effet pas moins de 6 équipes qui sont entrées en lice sur la saison extérieure, diversifiées aussi bien du point de vue du niveau, national ou régional, que de la mixité ou que des âges. Les équipes sont un moyen de faire découvrir cette facette de la pratique du tir à l'arc et d'insuffler cette envie chez les archers débutants ; c'est le but de l'équipe Challenge et de l'équipe en Division Régionale Honneur. Les débuts sont un peu balbutiants mais nous espérons que le vivier d'archers prometteurs que nous avons et que nous continuons de former saura les investir. Les équipes déjà en place ont obtenu quant à elles des résultats mitigés mais parviennent néanmoins à se maintenir dans leurs divisions respectives : en Division Nationale 2 chez les féminines, en Division Régionale Excellence chez les masculins classiques et poulies. Nos jeunes ont quant à eux bien participé en équipe de club en Coupe Régionale Jeune en salle ainsi qu'en équipe U13-U15, malgré quelques difficultés de mobilisation. A noter que Villeurbanne fait partie des 12 clubs sur les 191 de la région qui appartient au « Club Compét TAE », qui distingue les clubs qui engagent des jeunes en compétition en distance internationale.

Au niveau individuel, nous célébrons 10 médailles régionales (dont 6 chez les jeunes et 1 en para-archerie adulte), en salle et en TAE, et 2 au niveau national, pour 11 qualifiés au Championnat de France. Au niveau départemental également, on note une forte participation ; notamment parce que c'est la Compagnie qui a été support du Championnat Départemental du Rhône en extérieur. On compte ainsi 24 participations dont 18 médailles.

Au total, près de la moitié des participations de nos licenciés en compétition ont débouché sur un podium.

Nous sommes également dynamiques dans notre vie associative, avec les nombreux événements que nous avons organisés et auxquels vous êtes toujours plus nombreux à participer : Halloween, Noël, deux Tirs du Roy, le nettoyage du logis, et le barbecue de fin d'année, couronné de succès avec plus de 50 personnes présentes autour de la plancha.

Nous avons également organisé les traditionnelles portes-ouvertes le dernier week-end d'août et premier week-end de septembre en 2023 l'année dernière, pendant 4 journées complètes. Merci aux nombreux bénévoles qui ont aidé Alexis à encadrer les futurs archers.

Nous sommes également investis dans la vie sportive en dehors de notre association. Je tiens d'ailleurs à remercier Danièle Roberto, qui s'occupe depuis l'année dernière du périscolaire à Villeurbanne tous les mercredis matin pour faire découvrir le tir à l'arc à de jeunes primaires. Nous participons également, dès que nous le pouvons, aux actions et forums Sport-Santé de la Ville, et avons pu réaliser plusieurs animations pour des entreprises privées ou pour des personnels publics. Nous répondons également à plusieurs appels à projets de la Métropole de Lyon, comme pour notre cours des « Dames du Mardi » dans le cadre du Sport Solidaire et Inclusif, en sport Amateur de Haut-Niveau, ou dans le cadre de la « Métropole Sportive » à l'été 2024, qui propose des animations gratuites pour les jeunes en vacances. La Ville de Villeurbanne nous aide aussi beaucoup financièrement.

Nous continuons également nos investissements matériels pour offrir toujours plus de confort à nos adhérents : après le renouvellement presque complet des arcs il y a deux ans, cette année nous avons investi



dans deux nouvelles cibles mobiles sur le terrain extérieur, pour étendre les possibilités de configuration du terrain, et deux chrono-tirs, que nous utiliserons surtout cette nouvelle année qui débute.

Également, à noter l'arrivée de nos nouveaux tee-shirts, qui font suite au renouvellement de notre logo l'année dernière, et de notre deuxième partenaire, Ataden, qui joint notre partenaire historique, Lyon Archerie.

En tant que club, nous continuons également d'organiser des compétitions, avec deux nouveaux formats cette année qui dénotent de nos envies d'innover avec un tournoi ainsi qu'une compétition « simple et efficace », tous les deux d'un genre nouveau dans la région. Au total, nous organisons 5 compétitions dans l'année, dont 2 entièrement dédiées aux jeunes.

Nous remercions tous les bénévoles qui sont venus nous prêter main forte lors de ces événements pour mettre en place les terrains, accueillir les archers, tenir la buvette, remonter les scores ou encore reblasonner, et espérons que vous serez de nouveau au rendez-vous cette année.

Nous remercions également Claudie, notre arbitre de club, dont la présence nous permet d'organiser ces rencontres. Toutes nos félicitations aussi à Adrien, qui a réussi sa formation et a été officiellement nommé arbitre en début d'année.

Nous en profitons également pour remercier la direction du sport pour son support dans la gestion de nos installations sportives, et l'équipe de gardiens de la ville qui se met à notre disposition pour le concours extérieur, avec son tracteur notamment. C'est également un vrai plaisir de travailler avec Momene au terrain Armand, qui est toujours attentionné et prêt à nous aider avec bonne humeur. Nous remercions également l'OSV qui est toujours à notre écoute.

Un merci tout particulier au comité directeur cette année qui m'a suivie dans mes projets : Dominique pour la gestion des inscriptions et des compétitions, Sophie pour les animations et les compétitions, Olivier P. pour l'informatique et la comptabilité, Jean-Marie pour la tenue de la comptabilité, Christiane pour son expérience, Marine pour nos échanges constructifs autour du sportif. Merci à Agathe pour sa présence cette année en tant que membre invité, et merci à Alexis pour son implication dans son travail.

L'année 2023-2024 aura ainsi été empreinte d'envies et de nouveaux projets, d'abord dans un but de dynamisation, mais aussi pour préparer cette nouvelle année 2024-2025. La montée en puissance de l'association continue, et nous devons suivre un nécessaire mouvement de professionnalisation de la structure, tout en restant bénévoles, afin d'atteindre un double objectif : faire découvrir le tir à l'arc de manière générale, et donner à nos adhérents les moyens d'atteindre leurs objectifs sportifs. Une grosse structuration dans les domaines de la gestion des Ressources Humaines et de la comptabilité s'est enclenchée cette année. L'année 2024-2025 s'annonce forte, et nous préparons d'ores et déjà la saison 2025-2026.

Je laisse maintenant la parole à mes collègues du Comité Directeur pour vous présenter leur bilan de l'année, et nos projets pour la nouvelle saison qui s'amorce.

Résultats du vote : 46 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 0 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.



3. Rapport administratif

Du secrétaire général Olivier PRADELLE et point sur les licences par le responsable Dominique GERMAIN.

3.1 Fonctionnement du comité (Olivier PRADELLE)

Le comité directeur s'est réuni 11 fois dans la saison pour organiser l'année 2023-2024. Ces réunions étaient tournées sur l'organisation générale de l'association, la gestion administrative (demande de subvention, discussion avec la mairie et les différents acteurs de la région) et sur les prochaines étapes à prévoir pour la compagnie. Les réunions collégiales se sont toujours déroulées avec une majorité des membres du comité, conformément aux statuts de la compagnie.

En plus de ces réunions collégiales, différents groupes de travail se sont organisés autour de différents sujets plus spécifiques. Les différents sujets abordés lors de ces commissions vous seront présentés un peu plus tard dans la soirée.

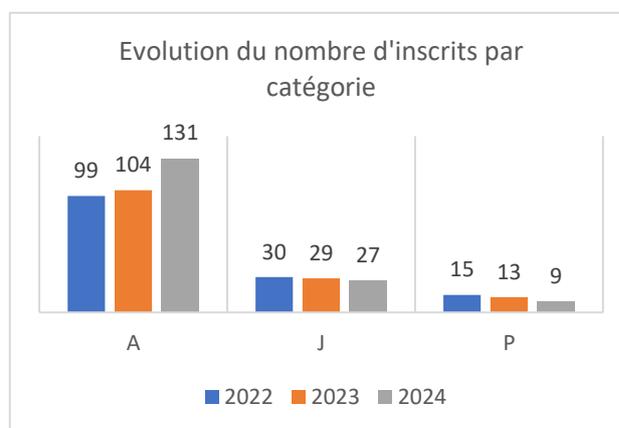
Cette année passée, le comité directeur a évolué au fil de l'année : 9 élus à la suite de l'assemblée générale 2022-2023 pour finir à 7 en juillet, avec 1 membre invité. Nous remercions encore une fois les personnes ayant fait partie des précédents comités directeurs pour leur implication et leur aide lors de cette année.

3.2 Point sur les licences (Dominique GERMAIN)

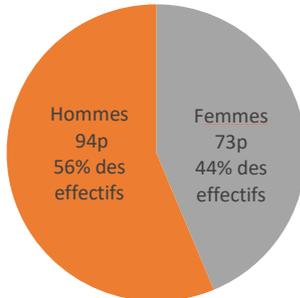
Nous pouvons constater une augmentation significative du nombre d'archers inscrits entre la saison 22-23 et cette saison 23-24 : nous passons de 148 en fin d'année 2023 à 167 en fin d'année 2024. Cela représente une augmentation des effectifs de 11%.

Cette augmentation s'observe surtout chez les adultes, car nous avons perdu 6 jeunes entre les deux années (4 poussins en moins, 2 jeunes U13 à U21 en moins). En conséquence, nous avons eu moins d'archers pour représenter la Compagnie lors de certaines compétitions spécialement adressées à ce jeune public.

Ainsi, dans la catégorie « Seniors », nous avons eu 131 licenciés en 2024 contre 104 en 2023 (99 en 2022).



Mixité 2023-2024



Il est à noter que nous sommes un club où la mixité est assez importante par rapport à la moyenne nationale de 35%, puisqu'en 2022-2023, 44% de nos archers sont des féminines.

Néanmoins, le taux de renouvellement reste mitigé, puisqu'entre la saison 2022-2023 et 2023-2024, seuls 56% des archers ont renouvelé leur inscription dans notre club (sur 156 personnes inscrites en 22-23, 94 sont revenues en 23-24).

Les deux personnes qui ont la plus grande ancienneté ont 37 ans de licence.

Cette forte augmentation des effectifs n'a pas forcément été de tout repos : il a été nécessaire de mettre en place un renfort encadrant pour permettre une répartition des archers sur les 2 côtés des terrains du Boulodrome lors du cours « Adultes débutants » du vendredi soir, avant de devoir ouvrir très rapidement un deuxième cours pour le même public le jeudi soir.

Un deuxième constat est à faire : lors du passage sur le pas de tir extérieur au mois d'Avril, pour la saison estivale, un grand nombre d'inscrits n'ont pas suivi le déplacement. Cela a libéré de la place dans les cours, ce qui nous a permis d'enregistrer de nouvelles inscriptions.

4. Bilans de la saison écoulée

Les responsables des diverses commissions font leur rapport sur l'année écoulée pour les activités qui les concernent et dont ils ont pris la charge.

4.1 Organisation des animations (Sophie VILLENAVE)

Nous avons à nouveau organisé plusieurs animations gratuites à destination de nos adhérents et leurs familles durant l'année, toujours suivis d'un moment convivial.

Soirée d'Halloween (10/11/2024). Création de jeux de tir avec des cibles imprimées sur le thème d'Halloween. Un petit buffet a été organisé, avec les boissons apportées par le club et la nourriture apportée par les membres. Les membres ont joué et le jeu et sont venus parés de leurs plus beaux costumes ! Il y a eu une forte participation à la soirée et l'ambiance festive était très sympathique. Rendez-vous début novembre 2024 pour la nouvelle édition.



Soirée de Noël (15/12/2024). Création de jeux de tir avec des cibles imprimées sur le thème de Noël. Un petit buffet a été organisé, avec les boissons apportées par le club et la nourriture apportée par les membres. Il y a eu une forte participation à la soirée et l'ambiance festive a été portée par les musiques de Noël. Les familles des archers ont pu profiter d'une initiation menée par Alexis. Rendez-vous fin décembre 2024 pour la nouvelle édition.



Nettoyage du Logis (01/05/2024). Une équipe motivée de membres est venue pour le ménage de printemps du logis dans une ambiance conviviale. Une autre équipe s'est démenée pour changer les pailles sur le pas de tir du stade Armand, matérialiser les couloirs de tir, et installer des panneaux de cible.



Tir du Roy 1^{er} édition (01/05/2024). Suite au nettoyage du logis, les archers présents ont tenté de tirer l'oiseau pour devenir Roy et Dauphin de la compagnie. Sans succès, l'activité a été repoussée à la fin d'année.



Tir du Roy 2^e édition (28/06/2024). Nos archers ont concouru lors du Tir du Roy de la compagnie. Lors de cet après-midi, le nouveau Roy « Olivier L. » et la nouvelle dauphine « Elisa » ont été désignés par leur talent d'archer.





Barbecue de fin d'année (28/06/2024). Pour fêter nos nouveaux Roy et Dauphin, la compagnie a organisé un barbecue où les boissons et la viande ont été offertes par le club. Les membres étaient invités à apporter de délicieux mets pour le buffet. Un beau moment de convivialité malgré la grisaille pour les membres qui ont eu l'occasion de rencontrer les archers des autres groupes de pratique.



Soutenir les bleus pour Paris 2024. A l'occasion des JO, nos jeunes ont fait du zèle et ont tiré plus de 2000 flèches en seulement 1 jour ! Bravo à eux, on ne doute pas que leur enthousiasme a été ressenti jusqu'à Paris.

Partage tes Flèches 2024. Comme chaque année, le club fait découvrir le tir à l'arc aux amis ou à la famille de nos jeunes archers, en leur proposant de participer à cette opération de la FFTA. 7 binômes ont participé !

Passages de flèches : en plus des passages de flèches organisées pendant la saison salle au Boulodrome, mise en place de séances passages de flèches mensuelles en saison extérieure le samedi matin, animées par Olivier L. De nombreux archers ont ainsi pu compléter leur collection de badges de progression.

Animation tir par équipe : sur un créneau de cours du mercredi de 20h à 22h au mois de Janvier, animation pour la découverte du tir par équipe. Cette animation a eu beaucoup de succès et a permis de faire découvrir le tir par équipe aux archers.

Travaux au sein du comité

- Co-Organisation de la compétition / tournoi de décembre
- Co-Organisation de la compétition TAE de juin
- Participation à l'AG de l'OSV



4.1 Bilan communication 2023-2024 (Diane RABILLER)

Nous continuons de maintenir nos canaux de communication habituels.

Les sites et réseaux sociaux

Le site internet : arc-villeurbanne.fr

Celui-ci reste le principal vecteur de communication, à la fois pour le public externe ne faisant pas partie du club, que pour les adhérents. Nous essayons de le mettre à jour régulièrement avec les principales annonces et 18 articles y ont été publiés sur la saison 2023-2024, soit 1 à 2 articles par mois en moyenne.

En théorie, tous les adhérents du club y ont accès dans l'Espace Licenciés à droite, et vous y trouverez les comptes-rendus des réunions de comité directeur, les newsletters, ou le calendrier de l'association.

La newsletter Hyllos

La newsletter Hyllos existe depuis la création de l'association, et depuis 2021, elle a été renouvelée dans son format actuel de newsletter mensuelle envoyée tous les 1ers de chaque mois.

Elle concentre les annonces du club sur les événements passés et futurs, ainsi que le calendrier des événements du club.

Sans surprise, 12 Hyllos ont été envoyés sur la saison 2023-2024, du numéro 75 le 1^{er} septembre 2024 au numéro 86 le 1^{er} août 2024. 70% de ceux qui sont abonnés la lisent.

Les réseaux sociaux

Nous avons toujours un compte **Instagram** qui a eu 12 publications cette année. Le nombre de nos followers est de 339, soit 43 de plus que la saison passée (+35 entre 21-22 et 22-23). 14% de notre audience est localisée à Villeurbanne, et 7% à Lyon. La majorité de nos followers (60%) ont entre 25 et 45 ans.

Notre compte **Facebook** est également toujours très actif grâce à Alexis qui l'entretient quasi-quotidiennement avec les événements du club, des photos de nos archers en compétition ou en animation, les résultats de nos équipes, nos prestations dans la ville, des articles ou vidéos de la FFTA, etc.

Nous en sommes désormais à 915 followers, soit 101 de plus que l'année passée.

Les posts touchent à 13% des Lyonnais, et à 9% des Villeurbannais.

Le serveur Discord

Le serveur Discord créé l'année dernière par Anthony existe toujours. Certains y postent leurs petites annonces de vente ou posent des questions sur les compétitions ou les entraînements. La présidente y poste les mails que le club reçoit parfois pour des attributions de places de matchs sportifs.

N'hésitez pas à le rejoindre et à l'alimenter pour continuer de le faire vivre.



Les sites locaux

Nous avons eu le droit à quelques articles de presse cette année :

- Le 13/10/2023, Le Progrès, sur la performance du club
- Edition de Mai 2024, Viva, sur le cours du mardi matin.

tir à l'arc –

Des mardis inclusifs et solidaires

La compagnie Héraclès forme plus de 160 archers à la compétition de tir à l'arc. Mais depuis 2021, le club a lancé le cours Mardi au féminin, une séance tournée vers le sport bien-être. Tous les mardis matin, de 9h30 à 11h30, des femmes « isolées » ou en reprise d'activité sportive se réunissent sur le pas de tir. « *C'est un cours pour prendre du temps pour soi, se muscler en douceur et recréer du lien social.* » explique Diane Rabiller, présidente de l'association. Des femmes de tous les horizons s'y mélangent : retraitées, mères de famille, auto-entrepreneuses ou encore étudiantes. « *C'est un moment bienveillant entre copines !* », rit Fabienne, participante au cours. C'est justement cette bonne ambiance qui démarque le Mardi au féminin des autres séances remarque Alexis Fauron, l'entraîneur du club. « *Il n'y a pas de finalité compétitive alors on peut se permettre de faire une pause-café de 30 minutes pour se détendre, discuter et rigoler.* » Et pour inclure toutes les femmes, la licence annuelle pour le Mardi au féminin n'est qu'à 80 euros.

Villeurbanne

La Compagnie Héraclès, club de tir à l'arc, recrute activement



Diane Rabiller (à gauche) et ses coéquipiers à l'entraînement du mardi soir. Photo Aubane Meunier

Diane Rabiller, présidente du club de tir à l'arc « Compagnie Héraclès », confie que le club, fort de ses 150 adhérents, a dû ouvrir un nouveau créneau pour les adultes débutants, les jeudis de 18 h à 20 h au Boulodrome municipal de Villeurbanne, pour répondre à l'augmentation des effectifs.

De plus, le club souhaiterait recruter des jeunes de 11 à 18 ans, alors que la compagnie cherche à développer des partenariats avec des écoles. Dans l'attente de l'agrément de la DSDEN, Alexis Fauron,

entraîneur diplômé d'État, participe dans le temps périscolaire aux « mercredis sportifs » pour initier les élèves du primaire au tir à l'arc.

● Rendez-vous importants

Du 23 au 27 octobre auront lieu des stages de perfectionnement pour les adhérents, afin de les préparer aux compétitions dont le tournoi adultes des 2 et 3 décembre, au gymnase Armand.

Tél. 07 66 31 14 03
<https://www.arc-villeurbanne.fr>

Nous avons également participé à la Biennale des Associations en Septembre 2023, en tenant un stand toute la journée pour faire découvrir notre club.



4.2 Organisation des concours par la Compagnie Héraclès (Dominique GERMAIN)

Pour cette année 2023-2024 la Compagnie Héraclès a eu la charge d'organiser 5 concours (2 en salle, 3 en extérieur).

1. 3-4 décembre 2023 : concours salle 18 mètres au gymnase Armand avec 3 départs.

Nous avons organisé notre traditionnel concours en salle le premier week-end de décembre (3 et 4 décembre), au Gymnase Armand.

Le créneau du samedi après-midi était réservé aux jeunes archers, dans le cadre Coupe Régionale Jeunes. Le samedi soir était ouvert à tous, sans distinctions.

En revanche, le dimanche, nous avons innové en proposant pour la première fois dans la Métropole un véritable tournoi sur toute la journée, avec un tir qualificatif le matin et des duels l'après-midi, et dont les gagnants remportaient des paniers garnis en récompense. Le contenu des paniers était plus ou moins important en fonction de la place sur le podium. La mise en scène proposée, avec les podiums devant les cibles, et une véritable présentation digne d'une compétition internationale, a beaucoup plu aux archers et visiteurs.

Pour ce week-end, il y a eu une bonne organisation et une participation nombreuse des bénévoles, ce qui a permis de satisfaire pleinement les archers participants.

2. 24 janvier 2024 : concours du mercredi après-midi au Boulodrome avec 2 départs.

A l'image du tournoi amical que nous avons proposé en 2022, nous avons cette année proposé un concours qualificatif un mercredi, avec un départ dans l'après-midi et un départ en soirée.

Nous avons choisi de proposer une compétition fin janvier, à quelques jours de la date maximale de prise en compte des scores pour les qualifications aux Championnats de France, en proposant une formule « simple et efficace » : un tir rapide avec un rythme A/B, pas de buvette, pas de remise de récompense, dans un lieu moins accueillant que le Gymnase Armand, avec un tarif préférentiel par rapport aux compétitions de la région (5€ contre 10€ en moyenne pour les autres).

Cette compétition a affiché complet et a entièrement répondu aux attentes des participants.

3. 15 mai 2024 : Tournoi Poussins

Sur le terrain extérieur, nous avons organisé une compétition réservée à la catégorie « Poussins » (U11). Il s'agit d'un tournoi d'un format un peu particulier.

Malheureusement, aucun autre poussin que ceux inscrits dans notre club n'y sont venus ; il y avait énormément de tournois poussins organisés par d'autres clubs sur cette période et ceux-ci ont certainement privilégié les participations sur leurs compétitions à domicile.

Typique dans ce format de compétition et pour ce public, nous avons proposé un goûter avant la remise des (nombreuses récompenses).

4. 8 et 9 juin 2024 : Championnat Départemental du Rhône

Cette compétition était notre gros événement de la saison extérieure, avec l'organisation du Championnat Départemental pour les distances nationale et internationale sur 2 jours.

Nous avons fait le choix de proposer le championnat en « distance nationale » le samedi-après-midi (permettant l'installation du terrain le samedi matin), et celui en « distance internationale » le dimanche, avec un tir de qualification le matin et des duels l'après-midi.



Nous avons néanmoins constaté un faible nombre d'archers inscrits (64 le samedi et 46 le dimanche, pour une capacité d'accueil d'environ 110 archers sur chacun des deux départs), avec de nombreux archers licenciés hors du département venus chercher un score.

Ainsi, les duels du dimanche après-midi étaient, à l'origine, réservés aux archers du Rhône (qui pouvaient prétendre à remporter le titre de Champion du Rhône dans leur catégorie) mais ont été finalement ouverts à tous avec une organisation particulière.

Nous devons tout de même saluer la présence nombreuse de bénévoles pour la gestion de la buvette et de la gestion de cette compétition.

5. 19 juin 2024 : TAE Jeunes

Une compétition réservée aux compétiteurs Poussins, Minimes, Cadets et Juniors (U11 à U21) avec près d'une trentaine de participants venus de Grenoble, Sainte-Julie, Bron et Saint Laurent de Chamousset, permettant à ces jeunes d'obtenir un score qualificatif aux Championnats de France.

Toutes ces organisations sont importantes pour la vie du club, sa notoriété hors du club (niveau régional et national), sa vitrine vis-à-vis de la municipalité, et aussi, ce qui n'est pas négligeable, pour ses finances et donc par répercussion vos cotisations.

Merci à tous ceux qui sont venus aider car vous êtes indispensables !

4.3 Point sur le matériel (Diane RABILLER)

Nous continuons d'investir dans du matériel à destination de nos archers.

Le plus visible est l'installation de deux nouvelles cibles mobiles en provenance de notre partenaire Lyon Archerie sur le terrain extérieur. Elles viennent s'ajouter aux deux cibles et au mur mobiles, ainsi qu'au mur du fond, pour permettre une meilleure organisation des tirs en fonction des différentes distances. Leur cible en mousse et leurs quatre roues mobiles permettent également de les déplacer beaucoup plus facilement que les autres cibles existantes.

Un deuxième investissement financièrement important a été l'achat de deux chrono-tirs d'occasions reconditionnés. Ce sont des chrono-tirs officiels pouvant être utilisés lors de nos compétitions, ce qui nous évitera de devoir aller les chercher auprès du Comité Départemental. Nous les utiliserons également lors des entraînements pour se mettre en conditions.



Ces deux investissements s'ajoutent aux achats annuels de petit matériel pour l'entretien de notre parc d'arcs.



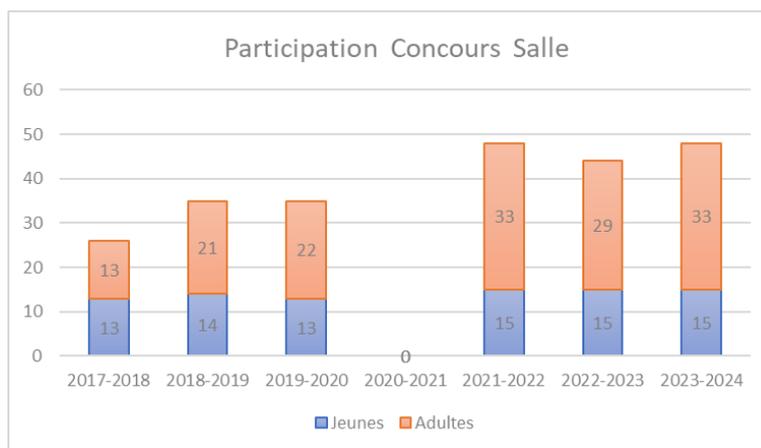
4.4 Bilan sur les résultats sportifs (Marine GUESDON)

Le bilan se fait sur chacun des deux saisons salle (septembre à mars) et extérieure (avril à août), pour les individuels et pour les équipes.

4.4.1. En saison salle

Nos archers se sont déplacés sur 25 concours qualificatifs dont le championnat de France et les championnats régionaux.

A noter qu'on retrouve la même participation qu'il y a 2 ans. Cela est probablement dû notamment aux 2 compétitions que nous avons organisées en salle, qui ont permis à plus d'adultes de découvrir et participer en compétition. Le nombre de compétiteurs réguliers (ayant fait au moins 3 concours dans la saison) reste lui constant.



Championnat régional à Saint-Etienne, 11-12 février 2024 :

12 participants, 1 champion régional, 1 vice-championne régionale, 2 troisièmes

Neven BERSET GLANOVIC = Champion Région Auvergne Rhône Alpes en U13 Homme

Neyla HAMDJ = Vice-championne Région Auvergne Rhône Alpes en U11 Femme Classique

Elisa CAMIER = Troisième Région Auvergne Rhône Alpes en U13 Femme

Nicolas FOUILLAND = Troisième Région Auvergne Rhône Alpes en S2 Homme Classique

Autres participants : Romane FAURON (U21-5e), Diane RABILLER (S1-5e), Benoit DUBUGET (S2-5e), Simon PORTAL (S1-7e), Alexis FAURON (S2 – 7e), Andrei BUNESCU (S2-17e), Julien OURIET (U15 - 21e), Romain SECHET (U18 – 21e)

Championnat France Jeune à Grenoble, 23 – 25 Février 2024 :

2 participantes

Elisa CAMIER, catégorie U13, sélectionnée 9e/20, 9e des qualifications, 9e au classement final

Romane FAURON, catégorie U21, sélectionnée 13e/24, 18e au classement final



Championnat France Adulte à Mouilleron le Captif, 1 – 3 Mars 2024 :

2 participants

Simon PORTAL, catégorie S1 classique, sélectionné 28e/32, 30e après les qualifications, 9e au classement final
 Nicolas FOUILLAND, catégorie S2 classique, sélectionné 7e/68, 7e après les qualifications, 2e au classement final et **médaille d'argent**



Championnat de France Universitaire à Pessac, 7 - 8 février 2024 :

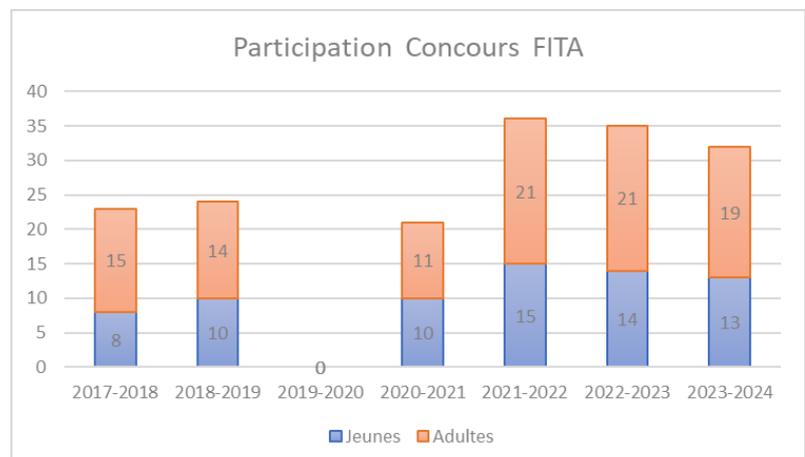
3 participants

Simon PORTAL, 6^e des qualifications, 5^e au classement final
 Yat Chun CHIU, 16^e des qualifications, 17^e au classement final
 Romane FAURON, 12^e des qualifications, 9^e au classement final
 Equipe de l'Université Lyon 1 avec Simon et Romane = **Championne de France**

4.4.2. En saison extérieure, en TAE International

Nos archers se sont déplacés sur 26 concours qualificatifs dont le championnat de France, le championnat régional et les étapes de D2 et DRE.

A noter une baisse dans les jeunes et les adultes ce qui entraîne que l'engagement d'équipes que ce soit chez les adultes ou les jeunes fut un peu compliqué.





Championnat régional Jeune à Yzeure, 22 juin 2024 :

5 participants, 3 troisième place

Neyla HAMDJ = Troisième Région Auvergne Rhône Alpes U11 Femme Classique

Elisa CAMIER = Troisième Région Auvergne Rhône Alpes U13 Femme Classique

Romane FAURON = Troisième Région Auvergne Rhône Alpes U21 Femme Classique

Double mixte U13 – U15 = 4e

Autres participants : Neven BERSET GLANOVIC (6^e), Gabin ESPINOSA (6^e)

Championnat régional Adulte à Yzeure, 23 juin 2024 :

8 participants, 1 champion régional, 2 troisième place

Emmanuel GUILLOU = Champion Région Auvergne Rhône Alpes Fédéral Homme Classique

Christiane HERANNEY = Troisième Région Auvergne Rhône Alpes Senior 3 Femme Classique

Nicolas FOUILLAND = Troisième Région Auvergne Rhône Alpes Senior 2 Homme Poulie

Autres participants : Simon PORTAL (S1Cl - 5e), Olivier PRADELLE (S1Co - 6e), Marine GUESDON (S1Cl - 8e), Yat CHUN CHIU (S1Cl - 9e), Benoit DUBUGET (S2Cl - 9e)

Championnat France par catégorie à Saint-Avertin, 12 - 14 juillet 2024 :

3 participants

Simon PORTAL, sélectionné 41^e /68, 21^e au classement final

Benoît DUBUGET, sélectionné 48^e/72, 58^e au classement final

Nicolas FOUILLAND, sélectionné 7^e /84, 5^e après les qualifications, **4^e au classement final**

4.4.3. En saison extérieure, en TAE National

En nombre de participation, 16 archers dont 8 jeunes sur 10 compétitions, soit le double par rapport à l'année dernière.

Championnat régional à Sallanches sur Sanne, 23 juin 2024 :

2 participants :

Daniel LEMOINE (S3Co - 5e),

Mickael QUILLET (S2Cl – 9e)

4.4.4. En saison extérieure, sur les équipes

Equipe Division Régionale Challenge – 50m (DR) :

Composition = Roumaïssa BAROUCHI, Louise BOUFFARD, Garance LI, Sara MALTESE, Mickael QUILLET, Romain SECHET et coach Dominique GERMAIN

- Manche 1 à Beauzac le 5 mai – classement final = 13e
- Manche 2 à Saint-Paul 3 Châteaux le 25 mai – classement final = 16e

Pas de qualification en finale.

Equipe Division Régionale Honneur Classique – 70m (DRH Classique):

Composition = Andrei BUNESCU, Bertrand BUSSET, Yat Chun CHIU, Benoit DUBUGET, Adrien COMTE, Emmanuel GUILLOU, José Manuel SOUSA DA CUNHA, Marie VIVIER

- Manche 1 à Lozanne le 5 mai – classement final = 9e
- Manche 2 à Lezoux le 26 mai – classement final = 11e



- Finale à St Priest le 30 juin – **classement final : 15e**

Equipe Division Régionale Excellence Jeune U13-U15 :

Composition = Jade AOUACHRI, Neven BERSET GLAVANOVIC, Elisa CAMIER, Gabin ESPINOSA, Julien OURIET, et coach Alexis FAURON et Olivier PRADELLE

- Manche 1 à Saint-Laurent de Chamousset le 20 avril – classement final = 8^e
- Manche 2 à Bourg-en-bresse le 1 juin – classement final = 7^e

Classement final : 8e

Equipe Division Régionale Excellence Poulies – 50m (DRE Hommes Poulie) :

Composition = Anthony LAVEAU, Daniel LEMOINE, Olivier PRADELLE, Adrien RICO

- Manche 1 à Saint Beuzire le 21 avril – classement final = 12^e
- Manche 2 à Corbas le 12 mai – classement final = 12^e
- Manche 3 à Sallanches le 2 juin – classement final = 11^e

Classement final : 12^e

Equipe Division Régionale Excellence Classique :- 70m (DRE Hommes Classique)

Composition = Yat Chun CHIU, Benoit DUBUGET, Thibault CUMINAL, Nicolas FOUILLAND, Simon PORTAL, et coach Alexis FAURON

- Manche 1 à Saint Laurent de Chamousset le 21 avril – classement final = 10e
- Manche 2 à La Mure le 12 mai – classement final = 1e
- Manche 3 à Lyon 8 le 2 juin – classement final = 6e

Participation à la finale nationale à Briennon sur Armançon le 28 juin :

Classement final : 17e

Equipe Division Nationale 2 Féminine – 70m (D2 féminine) :

Composition = Romane FAURON, Marine GUESDON, Diane RABILLER, Marie VIVIER et coach Alexis FAURON

- Manche 1 à Yzeure le 14 avril - 4e des qualifications – 3/5 matchs gagnés
- Manche 2 à Vedène le 5 mai – 8e des qualifications – 1/5 matchs gagnés
- Manche 3 à Montpellier le 9 juin – 6e des qualifications – 1/4 matchs gagnés

Classement final groupe 2 : 6^e

Equipe Campagne féminine

Composition : Christiane HERANNEY, Aurore TARRISSE et Sophie VESSILLIER.

L'équipe termine en 21^{ème} place au classement national.

4.4.5. Sur l'année, en autres catégories de tir

- ❖ Tir Campagne : 3 archères sur 5 compétitions différentes



Championnat de France à Saint-Pierre de Chartreuse, 8-11 juillet 2024 :

1 participante :

Aurore TARRISSE, **troisième au championnat de France** en S1 femme poulie

- ❖ Tir 3D : 1 archer sur 2 compétitions différentes
- ❖ Tir Nature : 1 archer sur 8 compétitions différentes
- ❖ Tir Beursault : 1 archer sur 3 compétitions différentes





5. Bilan financier de la saison 2023-2024, vérification des comptes et quitus au trésorier (Jean-Marie JACOMINO)

La présentation du résultat de la saison 2023-2024, suivi du prévisionnel de l'année 2024-2025, puis de l'état des cotisations pour l'année 2025-2026.

Assemblée générale COMPAGNIE HERACLES

RESULTATS D'ACTIVITE du 1er sept 2023 au 31 aout 2024

| RECETTES | | | DEPENSES | | |
|--|--------------------|---------------|-------------------------------------|--------------------|---------------|
| Cotisations seules (hors licences) | 22 130,55 € | 30,5% | Déplacements | | |
| Licences | 11 141,50 € | 15,3% | Licenciés individuels | 2 044,36 € | 3,1% |
| Subventions | | | Equipes | 3 276,59 € | 5,0% |
| DRFIP ANS | 5 550,00 € | 7,6% | Entraîneurs et dirigeants | 702,96 € | 1,1% |
| Conseil municipal Villeurbanne | 9 704,00 € | 13,4% | | | |
| Métropole (sport au fém., solidaire & vac. Sportifs) | 6 440,00 € | 8,9% | Salaires, honoraires | | |
| Métropole haut niveau | 2 500,00 € | 3,4% | Entraîneurs (480h, salaire net) | 19 359,26 € | 29,7% |
| Gains sportifs | 200,00 € | 0,3% | Charges sociales | 8 377,24 € | 12,8% |
| | | | charges régul Covid | 2 989,00 € | 4,6% |
| Autres produits | | | | | |
| Produit des entrées (concours) | 3 915,44 € | 5,4% | Achats | | |
| Cours encadrés externes | 7 679,00 € | 10,6% | Matériel sportif du club (& cibles) | 2 300,88 € | 3,5% |
| Stages | 0,00 € | 0,0% | Matériel concours (ciblerie GL) | 0,00 € | 0,0% |
| Partenariat | 2 137,07 € | 2,9% | Vêtements sportifs | 2 800,00 € | 4,3% |
| Produit publicité & divers | 0,00 € | 0,0% | Autres matériels/agencements | 5 564,30 € | 8,5% |
| Ventes (Vêtement..) | 983,00 € | 1,4% | Licences | 11 141,50 € | 17,1% |
| intérêts bancaires | | 0,0% | | | |
| Divers (clés...) | 220,00 € | 0,3% | Publicité | 223,94 € | 0,3% |
| | 0,00 € | 0,0% | Assurances | 689,32 € | 1,1% |
| | | | Frais de compétitions | 2 347,02 € | 3,6% |
| | | | Secrétariat & Internet | 661,93 € | 1,0% |
| | | | Formation & stage | 439,32 € | 0,7% |
| | | | Ecole de jeunes | 1 512,99 € | 2,3% |
| | | | Animations (y compris 50 ans) | 769,03 € | 1,2% |
| | | | | | |
| | | | Divers (clés) | 45,00 € | 0,1% |
| | | | | | |
| TOTAL | 72 600,56 € | 100,0% | TOTAL | 65 244,64 € | 100,0% |
| Résultats | 7 355,92 € | 10,1% | | | |

La Présidente

Le Trésorier



ANALYSE DES RESULTATS D'ACTIVITE 2023 - 2024 :

Les recettes 2023-2024 sont de 72 600,56€ et les dépenses de 65 244,64€, soit un résultat positif de 10 % avec 7 355,92 €. Les recettes sont encore supérieures à l'année dernière (69 k€) qui était déjà une année record, avec des dépenses quasi identiques à l'année dernière. Tous ces chiffres sont nettement supérieurs au prévisionnel (60 250 € recettes et dépenses).

L'augmentation constante depuis une dizaine d'années de nos recettes se confirme ; ceci est dû :

- au nombre des tireurs en augmentation avec 175 adhérents (licenciés ou simples cotisants), soit environ 5700€ d'entrées supplémentaires,
- aux dossiers de financement et aides correspondantes avec 24 194 € soit 3 144 € en plus que le prévisionnel. Il y a 1600 clubs de Tir à l'arc en France, on est dans le TOP 10 en nombre d'effectif (total 75000 licenciés, 47 tireurs/club en moyenne). Merci à la mairie de Villeurbanne pour son soutien sans faille. Le prochain challenge sera une salle dédiée, avec facilement une augmentation des tireurs et du budget pour des entraîneurs supplémentaires. Il n'y a pas si longtemps on se posait la question de la finance nécessaire pour embaucher un entraîneur en CDI.
- Le partenariat est de 2 137 € au lieu de 1 000 € prévus, avec 2 partenaires privés et notre banque.

Les autres points marquants de cette saison écoulée :

Les entrées financières très supérieures aux prévisions avec plus de 12 000€ nous ont permis de dépenser plus en entretien et matériels sportifs que prévus, 7 860€ au lieu de 5 500€ prévus, avec par exemple la possibilité d'une bonne affaire avec des chronotirs. Nota aussi sur le bilan du concours en salle de décembre qui a rapporté 1 100 € environ.

On remarque également d'autres variations des dépenses :

- 6000€ environ de déplacement contre 3 900€ prévus. Les dépenses de déplacement sont une bonne chose pour le club car on représente plus régulièrement Héraclès à l'extérieur, et cela augmente notre notoriété. Mais le trésorier demande plus de rigueur pour les notes de frais qui arrivent quelquefois éparpillées et longtemps après. On met en place un fichier Excel modèle pour les notes de frais.
- On note aussi 2800 € de dépenses pour des vêtements avec le renouvellement des maillots pour intégrer le nouveau logo avec deux partenariats, et 980 € de vêtements vendus sur 23-24 (maillots, bonnets, tee-shirts et vestes).

Remarques générales :

- 46 % des recettes correspondent aux cotisations licences,
- 33 % des recettes sont des subventions,
- 48 % des dépenses sont le salaire et charges de l'entraîneur (comme les années précédentes),
- 95 % des dépenses sont imputables au domaine sportif qui est notre « cible » ; le reste est l'animation, que nous considérons comme une part importante de « la vie du club » pour les archers.

Outre la subvention de la mairie qui est majeure pour notre Compagnie (9 704 €), il est à noter la très importante participation de la ville de Villeurbanne qui met à notre disposition le boulodrome et le pas de tir extérieur, plus notre logis et les fluides (chauffage...) représentant la somme d'environ 146 000 en 2023, ainsi que la mise à disposition de matériel, la prise en charge de la sécurisation du terrain ENNA lors de notre FITA. Au total : 150 000€. Merci à la municipalité de Villeurbanne.



Merci à notre partenaire Lyon Archerie, cette année pour l'aide à l'achat des maillots à hauteur d'environ 1000€. Fidélité toujours renouvelée. Merci également à Ataden, nouveau partenaire, qui a également aidé à financer les maillots.

L'assemblée pose des questions :

- Sur le terrain mis à disposition gracieusement pour l'INSA et l'Université vis-à-vis de l'utilisation des cibles mobiles qui, contrairement aux pailles et du mur de tir, sont financées par la Compagnie. Réponse : ce sujet sera à discuter en comité directeur mais une sensibilisation est à faire aux archers sur le terrain pour favoriser l'utilisation des pailles plutôt que des mousses des cibles mobiles, plus fragiles.
- Sur les recettes des concours et l'explication écart entre le prévisionnel et le réalisé sur le concours salle. Réponse : le nouveau concours du mercredi n'enregistre que des recettes (pas de buvette, pas de récompense, blasons déjà en stock), et le nouveau tournoi du dimanche a mieux marché avec son nouveau format inédit.
- Sur les recettes faibles du concours extérieur. Réponse : nous avons été cette année support du championnat départemental du Rhône en extérieur qui n'attire pas du tout les archers et nous avons eu 100 archers au total pour une capacité d'accueil de 110 archers par jour.
- Sur les explications concernant le montant des entretiens des installations, et la répartition de ces postes. Réponse : il s'agit d'une erreur d'attribution, il aurait fallu mettre l'achat des cibles mobiles dans le poste des buttes de tir.
- Sur le montant élevé de déplacement des équipes par rapport au prévisionnel. Réponse : en 2023-2024 nous avons modifié les règles de remboursement en prenant en charge les transports et repas des équipes régionales, ce qui n'était pas le cas auparavant, et le budget prévisionnel pour 23-24 a été réalisé avant le vote de cette modification dans les statuts de l'association.

Les comptes ont été vérifiés par Evelyne Glaize et Adrien Rico le 6 octobre 2024.

Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes et de donner le quitus au trésorier.



Rapport à l'Assemblée Générale de la Compagnie Héraclès sur le contrôle des comptes de l'exercice 2023 / 2024

Villeurbanne le 6 octobre 2024

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 19 octobre 2023, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Le total des recettes se monte à **72600.56 Euros** et le total des dépenses est de **65244.64 Euros**. Le compte de résultats présente un bilan positif de **7355.92 Euros**.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte des recettes et dépenses concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous tenons à souligner que la comptabilité est très bien tenue. Nous préconisons qu'une fiche note de frais-type devrait être créée pour aider le trésorier dans sa tâche en lui fournissant tous les renseignements dont il a besoin pour identifier l'objet des dépenses engagées, avec une date limite de retour.

En conséquence, nous recommandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés, et de remercier le trésorier pour son travail.

Les vérificateurs aux comptes

Evelyne GLAIZE

Adrien RICO

Signature
numérique de
RICO Adrien
Date :
2024.10.14
09:30:00 +02'00'



Résultats du vote : 43 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 0 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.

5.2 Budget prévisionnel 2024-2025

| comptes prévisionnels saison 2024 2025 | | | | | |
|---|--|---------------|-------------|---------------|-------------|
| | prévisions par poste | dépenses | | recettes | |
| | | Euros | % | Euros | % |
| | Cotisations, licences | 11 200 € | 16% | 34 000 € | 50% |
| | Subventions | | | | |
| | métropole sport amateur haut niveau | | | 4 500 € | 7% |
| | métrop. sport solid. & inclusif/Femmes | | | 3 500 € | 5% |
| | Conseil municipal | | | 9 000 € | 13% |
| | ANS PSF 2025 5900 € | | | 5 900 € | 9% |
| | Vente de prestation ext | | | 4 000 € | 6% |
| | Gains sportifs | | | 200 € | 0% |
| | Partenariat (1000 Lyon Archerie + 150 Cmut) | | | 1 150 € | 2% |
| | Concours | | | | |
| | concours en salle | 1 100 € | 2% | 2 200 € | 3% |
| | FITA | 800 € | 1% | 1 600 € | 2% |
| | matériel concours | 1 500 € | 2% | | |
| | Salaires & charges | | | | |
| | salaire net 1480 * 12 mois | 19 600 € | 29% | | |
| | charges (salaire net * 0,435) | 8 600 € | 13% | | |
| | prov charges Covid (sept24 à mars25 = 1830) | 1 860 € | 3% | | |
| | <u>Total salaires & charges</u> | | | | |
| | Formation dirigeant | 2 000 € | 3% | | |
| | Formation entraîneurs (Olivier Déborah) | 600 € | 1% | | |
| | Formation encadrants (4x50€) | 200 € | 0% | | |
| | Déplacements | | | | |
| | déplacements individuels | 2 200 € | 3% | | |
| | déplacement équipes | 4 700 € | 7% | | |
| | dirigeants | 500 € | 1% | | |
| | déplacement entraîneurs | 500 € | 1% | | |
| | Vêtements | 1 000 € | 1% | 1 600 € | 2% |
| | Animation | 900 € | 1% | | |
| | Ecole de jeunes | 1 200 € | 2% | | |
| | Achats | | | | |
| | matériel sportif & fleches | 1 000 € | 1% | | |
| | 2 cibles mobiles & 4 blocs mousse | 5 100 € | 8% | | |
| | butte de tir | 1 800 € | 3% | | |
| | <u>Total achats</u> | | | | |
| | Secrétariat & internet | 400 € | 1% | | |
| | Assurances | 690 € | 1% | | |
| | Autres revenus | | | | |
| | Autres | | | | |
| | Clés | 200 € | 0% | 300 € | 0% |
| | Publicité | 300 € | 0% | 0 € | |
| | TOTAUX | 67 950 | 100% | 67 950 | 100% |



PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

Le budget prévisionnel total proposé est de 67 950 €, soit un montant exactement médian entre les recettes et les dépenses de la précédente saison.

Il est établi sur la même base de 175 tireurs.

Pour les dépenses :

- Les salaires et charges d'Alexis Fauron, notre salarié entraîneur, suivent globalement l'augmentation du coût de la vie à 30 000 €. Le rattrapage des cotisations Covid s'arrêtera en cours d'exercice (mars).
- Nouveau : 2 800€ en formation et stages sont prévus pour les dirigeants et les nouveaux postes entraîneurs et encadrants qui viennent d'être officialisés.
- Les déplacements prévus sont augmentés avec 7 900€, soit 1900€ de plus que la saison dernière : participations supérieures aux divers championnats.
- Le matériel sportif et entretien du club est de 7 900€, le même montant que l'année passée.

Pour les recettes :

- Subvention diverses stables avec 22 900€ (24 200€ la saison dernière) qui représente 34 % de nos revenus. C'est vraiment significatif. Ces subventions ne rentrent pas toute seules : notre présidente Diane Rabiller monte, suit et justifie après accord 5 ou 6 dossiers de subventions, chapeau pour son travail très intense.
- Des cours et ventes d'intervention seront nettement en baisse avec 4 000 € (7 600 € en 23/24).
- Les recettes de nos concours avec 3 900 € sont classiques.

Le compte de résultats prévisionnel est équilibré, sans modification majeure.

Quelques questions sont posées sur le total du budget prévisionnel :

- Sur l'explication des 4 blocs mousses mentionnés dans le matériel. Réponse : ce sont les blocs qui composent les nouvelles cibles mobiles, il y en a 9 par cible et il faut déjà en remplacer certaines, en plus de l'achat de deux nouvelles cibles mobiles.
- Sur l'explication du montant associé aux buttes de tir. Réponse : c'est le petit matériel d'entretien des installations, telle que le bois qui entoure le mur ou les portes des placards réalisées par nos bénévoles.

Je voudrais ajouter que c'était ma dernière année de trésorier. On a fait toute la compta en double avec Olivier Pradelle pour transférer l'ancienne méthode Excel en méthode « comptable » traditionnelle. Cette année sera produite en version « comptable », on verra en fin de réunion qui sera candidat lors de l'élection du nouveau bureau. Je reste au bureau encore cette dernière année plutôt en support.

Merci à tous.

Jean Marie Jacomino



5.3 Cotisations 2025-2026

SOUSSION DES TARIFS DE COTISATION POUR 2025-2026

La proposition du bureau est de conserver le même montant de cotisation que cette année 2023-2024.

Proposition des tarifs de cotisations pour 2025-2026 :

- U11, U13, U15, U18 (poussins, benjamins, minimes, cadets) : 127 €
- U21 (juniors) : 137 €
- S1, S2, S3 (adultes) : 144 €

Pas de changement de cotisation, pour la 6^{ème} année consécutive et malgré l'augmentation des licences sportives de la FFTA. Le comité directeur a à cœur de répercuter les bons résultats obtenus sur ses adhérents.

Résultats du vote : 43 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 0 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Le tarif des cotisations 2025-2026 est approuvé à l'unanimité.

5.4 Election des vérificateurs aux comptes pour la prochaine AG 2024-2025

Les vérificateurs aux comptes pour l'année prochaine seront :

- Evelyne GLAIZE et Emmanuel GUILLOU en titulaires
- Dominique CHEVRIER en suppléant

Résultats du vote : 43 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 0 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Les vérificateurs aux comptes sont élus pour un an à l'unanimité.



6. Projets 2024-2025 des commissions

Les chargés des différentes commissions présentent leurs projets pour la saison 2024-2025 qui débute.

6.1 Projets d'achats matériel

Le comité directeur continue ses investissements pour ses adhérents.

En dehors des dépenses classiques de petit matériel pour l'entretien des arcs et de nos installations, il est prévu d'investir dans une voire deux nouvelles cibles mobiles sur le terrain Armand, identiques aux deux cibles achetées l'année dernière.

Il a également été provisionné le remplacement de l'autre moitié des paillons au stade Enna, notre lieu de compétition extérieure, en complément du remplacement de la première moitié effectuée il y a deux ans.

N'hésitez pas à suggérer tout investissement qui vous paraîtrait nécessaire.

6.2 Organisation pédagogique et sportive de la saison 2024-2025 (Marine GUESDON)

Les choix sportifs et l'organisation qui en découle se situent dans la continuité des années précédentes.

Il s'agit de structurer les entraînements avec pour objectif d'obtenir les meilleurs résultats possibles en équipe et individuellement, tout en permettant aux archers moins orientés vers la performance d'avoir un suivi.

Les créneaux restent identiques à l'an dernier. Le seul changement opéré est au niveau de l'encadrement. Certains créneaux (notamment le mercredi soir) présentent un nombre d'archer important. Alexis est donc assisté sur ces créneaux par une personne ayant un diplôme d'encadrant fédéral.

L'accent reste mis sur les jeunes ce qui explique que leur possibilité d'entraînement encadré reste supérieure à celle des adultes.

Nous avons également entériné, dès le début d'année et sans attendre que le premier créneau du vendredi se remplisse, l'ouverture du deuxième créneau adultes débutants du jeudi soir afin de répondre à l'afflux de nouveaux archers. Cela est probablement dû à la visibilité du tir à l'arc lors des Jeux Olympiques de Paris à l'été 2024.

L'accent reste mis sur les jeunes ce qui explique que leurs possibilités d'entraînements encadrés restent supérieures à celle des adultes.

Au total, c'est 26h d'encadrement qui sont proposés, ainsi que du tir libre.

6.2.1. Entraînements à destination des adultes

⇒ 5 groupes structurés encadrés par un entraîneur diplômé : Alexis FAURON.

Les différents groupes d'entraînement sont accessibles aux archers licenciés au club. Pour rappel, des groupes homogènes au niveau des objectifs facilitent la progression de chacun et le travail de l'entraîneur ; le choix du groupe est fait en concertation avec l'entraîneur.



- ❖ **INITIATION** – 2h encadrées par semaine : toute personne n’ayant jamais pratiqué le tir à l’arc arrivant au club doit intégrer ce groupe.

OBJECTIFS:

- fournir au nouvel arrivant les bases techniques nécessaires à la pratique, notamment au niveau de l’exécution du geste,
- s’adapter à l’effort requis par l’utilisation d’arcs de puissance progressive,
- s’initier à la gestion du matériel d’archerie en passant progressivement des arcs d’initiation à l’utilisation d’arcs de compétition.

- ❖ **PERFECTIONNEMENT** – 2h encadrées par semaine : regroupe les archers ayant encore besoin de progresser techniquement et ayant entre 1 et 3 ans de pratique.

OBJECTIFS:

- améliorer la qualité motrice du tir jusqu’à l’automatisation du geste.
- faire un choix entre la compétition & le tir loisir.

- ❖ **SUIVI pratiquants loisirs** – 2h encadrées par semaine : concerne les archers ayant acquis une bonne technique et souhaitant maintenir leur niveau sans s’investir dans la performance, en pratiquant ou non la compétition.

OBJECTIFS:

- continuer à progresser de façon individualisée,
- participer aux compétitions dans un esprit « loisir »,
- entretenir sa technique,
- participer à des séances ludiques.

- ❖ **SUIVI pratiquants compétiteurs** – 4h encadrées par semaine : accueille les archers compétiteurs recherchant la performance individuelle et en équipe.

OBJECTIFS :

- faire évoluer la performance vers son maximum personnel,
- travailler la qualité du tir en se libérant du contrôle gestuel y compris en situation difficile (automatisation du savoir-faire technique).
- s’engager à chercher une qualification aux différents championnats régionaux.

PREREQUIS :

- avoir son propre matériel,
- être assez motivé pour se donner les moyens d’atteindre son objectif,
- suivre assidûment les entraînements encadrés et avoir au moins 1 entraînement libre en supplément,
- entretenir son matériel en autonomie.

- ❖ **Groupe FEMININ du mardi** ou « mardi au féminin » - 2h par semaine : accueille des archères souhaitant se remettre au sport.

OBJECTIFS :

- fournir les bases techniques nécessaires à la pratique, notamment au niveau de l’exécution du geste,
- prendre du plaisir dans la pratique du sport,
- pratiquer une activité sociale pendant le temps scolaire, en dehors des créneaux en soirée,
- donner l’opportunité de reprendre une pratique sportive en douceur, dans un cadre convivial.



6.2.2. Entraînements à destination des jeunes (U11 à U21)

⇒ 4 groupes structurés encadrés par un entraîneur diplômé : Alexis Fauron

❖ **ECOLE DE TIR POUSSINS** – 2h encadrées par semaine : accueil des enfants nés après 2012.

OBJECTIFS:

- découverte adaptée de la pratique adaptée à l'âge du pratiquant.
- découverte de la compétition dans des formules adaptées « Poussins ».

❖ **INITIATION** – 4h encadrées par semaine : tout débutant entre 10 & 18 ans arrivant au club doit intégrer ce groupe.

OBJECTIFS:

- s'initier à la maîtrise d'un arc en toute sécurité,
- découverte de l'activité et de la vie du club (animations),
- découverte de la compétition dans des formules adaptées.

❖ **PERFECTIONNEMENT** – 4h encadrées par semaine : enfants ayant au moins un an de pratique.

OBJECTIFS:

- se perfectionner pour développer une technique stable et performante,
- aborder la compétition qualificative,
- faire évoluer son matériel et apprendre à l'entretenir.

❖ **COMPETITION** – 6h encadrées par semaine : jeunes engagés dans la compétition. Individuelle et en équipe.

OBJECTIFS :

- continuer à acquérir une technique performante,
- s'investir dans la discipline TAE,
- s'orienter vers l'entraînement à la performance.

PREREQUIS :

- être assidu et faire au moins 3 séances hebdomadaires.
- s'engager à participer au programme de compétitions défini par l'entraîneur.

6.2.3. Le tir libre

Il est possible pour tous les adhérents à jour de cotisation (débutants dès qu'ils peuvent tirer à 18m, sur autorisation de l'encadrant).

Il est recommandé à tous de les utiliser pour compléter le créneau encadré et avoir une progression plus rapide.

EN INTERIEUR : accessible pendant les créneaux horaires définis sur le terrain laissé libre par le cours au boulodrome.

TERRAIN EXTERIEUR : accessible selon les conditions définies au règlement intérieur à tout archer majeur adhérent depuis plus de 6 mois. Son accès nécessite une clé (remise contre caution) et l'autorisation du comité directeur et/ou de l'encadrant.



6.2.4. L'encadrement sportif de la Compagnie

L'encadrement de tous les groupes est géré par l'entraîneur salarié à plein temps de la compagnie, Alexis FAURON.

Au vu du nombre croissant d'archers et afin de proposer un meilleur suivi des archers, une meilleure qualité d'encadrement, et faire grandir certains archers désireux de s'orienter vers de la compétition, la Compagnie a créé un pôle d'encadrement.

Des archers de la compagnie (Adrien RICO, Diane RABILLER, Dominique GERMAIN, Olivier LAVAL) ont déjà suivi la formation **d'encadrant fédéral**. A ce titre, ils assistent aujourd'hui Alexis pour l'encadrement des débutants et des deuxième-troisième année.

Ils sont rejoints par 6 autres archers qui rentrent en formation cette année :

- 4 encadrants fédéraux : Daniel LEMOINE, Maurice DI LITTA, Thomas GRENIER et Danièle ROBERTO.
- 2 entraîneurs fédéraux : Olivier Pradelle et Déborah LAVISSE. Cette formation, diplômante et plus complète, permet d'encadrer en autonomie un groupe d'archers.

Ces formations sont encouragées et prises en charge par la Compagnie.

6.2.5. Les équipes de la Compagnie

La Compagnie souhaite s'engager sur différents échelons régionaux et nationaux de compétition par équipe. Ces différents échelons vont permettre aux archers du club, quel que soit leur niveau et leur expérience du tir par équipe, de pouvoir pratiquer et progresser.

Chaque équipe aura des objectifs qui seront discutés entre les membres de celles-ci après sélection.

En cas d'engagement insuffisant dans une des équipes, le club se réserve le droit de ne pas l'engager pour l'année en cours.

- ❖ **DR Challenge** : Tir à distance nationale, destiné aux archers de 3^e année maximum ou aux archers ne pouvant pas tirer à 70m afin de découvrir le tir par équipe.
- ❖ **DRH Classique** : Tir à distance internationale en équipe mixte.
- ❖ **DRE Classique & Poulie** : Tir à distance internationale, en équipe non-mixte, selon la catégorie d'arc.
- ❖ **D2 Femme** : Tir à distance internationale en équipe féminine.
- ❖ **DRE Jeune** : Tir à distance internationale réservé aux catégories U13/U15 & U18/U21.

Selon les résultats obtenus par les archers en compétition, il est possible d'engager au championnat de France des équipes :

- ❖ **Equipe jeune** : mixte, fille ou garçon
- ❖ **Equipe campagne** : féminine ou masculine



7. Rappel des membres d'honneur et médaillés bénévoles

La Compagnie Héraclès remercie encore une fois ses membres d'honneur, titre décerné aux personnes ayant eu une implication particulièrement importante dans le club, en remerciement de leur investissement :

- ❖ Evelyne GLAIZE
- ❖ Christiane HERANNEY
- ❖ Roger COURTOUT
- ❖ Claudie BERTRAND
- ❖ Jean-Yves BERTRAND

Et rappelle également les médailles bénévoles obtenues par ses différents membres au cours des années :

| Civilité / Nom / Prénom | Type | Récompense | Saison |
|-------------------------|-------------|----------------|--------|
| M BERTRAND JEAN-YVES | Dirigeants | Échelon Or | 2024 |
| M BERTRAND JEAN-YVES | Dirigeants | Échelon Argent | 2018 |
| M BERTRAND JEAN-YVES | Dirigeants | Échelon Bronze | 2013 |
| M COURTOUT ROGER | Dirigeants | Échelon Bronze | 2019 |
| M GERMAIN Dominique | Dirigeants | Échelon Bronze | 2019 |
| M JACOMINO Jean-Marie | Dirigeants | Échelon Argent | 2022 |
| M JACOMINO Jean-Marie | Dirigeants | Échelon Bronze | 2017 |
| M SAYVE BERNARD | Dirigeants | Échelon Bronze | 2021 |
| M ZOPFMANN Maxime | Dirigeants | Échelon Bronze | 2018 |
| Mme BERTRAND Claudie | Arbitres | Échelon Argent | 2020 |
| Mme BERTRAND Claudie | Arbitres | Échelon Bronze | 2014 |
| Mme GLAIZE Evelyne | Autres | Grand Or | 2015 |
| Mme GUESDON Marine | Dirigeants | Échelon Bronze | 2021 |
| Mme HERANNEY CHRISTIANE | Entraîneurs | Échelon Argent | 2020 |
| Mme HERANNEY CHRISTIANE | Entraîneurs | Échelon Bronze | 2014 |
| Mme LOUIS Jacqueline | Dirigeants | Échelon Bronze | 2017 |



8. Candidatures au comité directeur et vote

Membres en cours de mandat :

- Dominique GERMAIN
- Christiane HERANNEY
- Jean-Marie JACOMINO
- Olivier PRADELLE

Membres sortants :

- Marine GUESDON
- Diane RABILLER
- Sophie VILLENAVE
- Anthony LAVEAU - démissionnaire
- Emeline SEMET – démissionnaire

Candidature pour l'élection des membres au comité directeur :

Se présentent 10 candidats :

- Bertrand BUSSET
- Allison CARET
- Benoît DUBUGET
- Nicolas FOUILLAND
- Marine GUESDON
- Deborah LAVISSE
- Simon PORTAL
- Diane RABILLER
- Adrien RICO
- Sophie VILLENAVE

Les statuts de l'association imposant un nombre maximum de membres du Comité Directeur à 12 membres, avec 4 restants, seuls 8 membres peuvent être élus sur les 10 candidats.

L'assemblée générale procède au vote des 8 membres du Comité Directeur par vote à bulletin secret.

Les deux scrutateurs, Hortense JOULIE et Sophie VESSILLIER, attestent de la bonne tenue du vote, dépouillent, et annoncent les résultats.

Les 8 membres élus sont :

- Alison CARRET
- Benoit DUBUGET
- Nicolas FOUILLAND
- Marine GUESDON
- Deborah LAVISSE
- Diane RABILLER
- Adrien RICO
- Sophie VILLENAVE



| | |
|------------------|--------------------------------------|
| Alison 29 | HHH HHH HHH HHHHH IIII |
| Deborah 37 | HHH HHH HHH HHH HHH HHH HHH " |
| Adrien 35 | HHH HHH HHH HHH HHH HHH HHH |
| Simon 21 | HHH HHH HHHHH I |
| Nicolas 27 | HHH HHH HHH HHH HHH H |
| Diane 41 | HHH HHH HHH HHH HHH HHH HHH HHH I |
| Marine 40 | HHH HHH HHH HHH HHH HHH HHH HHH |
| Sophie 32 | HHH HHH HHH HHH HHH HHH " |
| Diane | £ |
| Benoit 36 | HHH HHH HHH HHH HHHHH HHH I |
| Bertrand 19 | HHH HHH HHH IIII |

| | |
|---------|----------|
| Diane | adrien |
| Marine | sophie |
| Deborah | alison |
| Benoit | Nicolas. |

Marie-Louise

Résultats du vote : 41 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 0 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Les 8 candidats au comité directeur sont donc élus.



9. Remise de récompenses aux archers présents ou représentés par un pouvoir

SALLE ARC CLASSIQUE 60 flèches 18 m

Badge vert : S1F Roumaïssa / S1H Tom / S1H Alexis O.D. / S2F Garance

Badge blanc : U15F Manon / S2H Mickael

Badge noir : U15F Jade / S1H Nathan / S1F Marine / S2H Deborah

Badge bleu : U13F Elisa / U18H Romain

Badge rouge : U13H Neven / U15H Julien O. / S2H Andrei / S1H Theo / S2H Olivier L.

SALLE ARC POULIES 60 flèches 18 m

Badge bleu : S1H Adrien R. / S1H Olivier P.

Etoile 2 : S2H Alexis F.

TAE DI 60 FLECHES CLASSIQUES 30 M-40 M-60 M-70M

Badge blanc : S2H Olivier L.

Badge noir : S2H Andrei

Badge bleu : U13H Neven / S1F Diane / S1H Theo

Badge rouge : S2H Benoit

TAE DI 60 FLECHES POULIES 50M

Badge bleu : S1H Adrien R.

TAE DN 60 FLECHES CLASSIQUE 50M

1 archer : U18F Julie R. / S2H José Manuel / S2F Deborah / S2F Garance

2 archers : S1H Theo / U18H Romain / S2H Mickaël

TAE DN 60 FLECHES POULIES 50M

2 archers : S3H Daniel

TIR CAMPAGNE

Ecureuil or fond bleu : S1F Aurore

FITA STAR

Etoile sur fond noir : S1H Simon

Etoile sur fond bleu : S2H Nicolas F.

Etoile sur fond rouge circulaire: S2H Alexis



10. Questions diverses

L'assemblée pose quelques questions :

- Sur le nombre d'archers participant en compétition qui reste stable, bien que le nombre de licenciés du club augmente, et sur les possibilités d'entraîner les archers à la compétition pour que ce nombre augmente en proportion. Réponse : des actions ont déjà été mises en place comme l'animation sur le tir en équipe ou des animations à la compétition durant les cours, ce qui pourra être renforcé cette année grâce à l'achat des chrono-tirs. Il s'agit également d'arriver à créer une dynamique entre les archers pour qu'ils prennent plaisir à aller en compétition, et que ce ne soit pas vu par les débutants et les non-compétiteurs comme un événement particulier et désagréable.
- Sur le taux de renouvellement des archers qui reste faible. Réponse : nous avons en effet beaucoup de débutants et, par ricochet, un groupe plus que complet de 2^{ème} et 3^{ème} année. Ce sont sur ces années qu'il faut parvenir à accrocher les archers pour qu'ils restent et se fidélisent, et c'est sur ce groupe que vont pouvoir être mis des efforts à partir de l'année prochaine, avec peut-être un dédoublement de ce créneau grâce à nos entraîneurs qui seront diplômés. Il faut arriver à porter les adultes débutants qui entrent dans le club, et pérenniser leur adhésion pour ensuite former des compétiteurs.
- Sur les modalités d'accès au groupe des adultes compétiteurs. Réponse : d'une part, la Compagnie Héraclès est organisée en groupes de niveaux, ce qui est rare dans les clubs de tir à l'arc et possible grâce à son salarié entraîneur et ses multiples créneaux de tir, et ce créneau est proposé aux archers en fin de 3^{ème} année, au même titre que le créneau « Loisirs/Compétiteurs occasionnels ». D'autre part, ce groupe d'adultes compétiteurs bénéficie de deux entraînements par semaine au lieu d'un pour les autres groupes adultes, et ses archers ont un projet sportif à ambition régionale ou nationale. Il n'y a aujourd'hui pas de critères objectifs entérinés pour accéder à ce groupe, il s'agit d'une discussion entre l'archer, l'entraîneur et le comité directeur.
- Sur les difficultés à attirer des jeunes. Réponse : cette baisse du nombre d'inscriptions chez nos catégories jeunes se ressent dans tous les clubs de la région, et nous avons du mal à trouver des solutions pour y remédier. Il ne faut cependant pas être totalement pessimiste, car le groupe de nos jeunes débutants se remplit au compte-gouttes (contrairement aux adultes qui sont arrivés en masse dès l'ouverture de la saison sportive). Les groupes des compétiteurs et des perfectionnements sont quasi-complets. L'entraîneur indique avoir 32 jeunes éligibles pour participer au stage des vacances scolaires d'Octobre, et qu'il y aura peut-être la possibilité de monter une équipe U13-U15, ainsi qu'une équipe féminine U18-U21 cette année. Il indique également que l'année dernière, il imposait les dates des compétitions en Coupe Régionale Jeunes (CRJ) et que certaines familles avaient eu des difficultés à s'y conformer, et que cette année, sa méthode changeait pour adapter le calendrier aux familles et que plus de jeunes pourraient donc y participer.

Clôture de l'Assemblée Générale à 22h21.

La Présidente
Diane RABILLER

Le Trésorier
Jean-Marie JACOMINO

Le Secrétaire
Olivier PRADELLE

Compagnie HERACLES
20, Rue Armand
69100 VILLEURBANNE



COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR POUR LA SAISON 2024-2025

| | |
|---------------------------|---|
| PRESIDENTE | RABILLER Diane, française née le 23/06/1992 1 rue Valentin Haüy, 69100 Villeurbanne Cheffe de projets |
| SECRETAIRE GENERAL | PRADELLE Olivier, français né le 09/07/1996 5 Rue des cadets de la France libre, 69003 Lyon Chercheur informatique |
| TRESORIER | DUBUGET Benoît, français né le 01/05/1973 4 impasse Viard, 69004 Lyon Architecte |
| MEMBRES | CARRET Alison, française née le 28/12/1992 32d rue Frédéric Fays, 69100 Villeurbanne Chercheuse |
| | FOUILLAND Nicolas, français né le 22/03/1983 9 rue Alfred de Vigny, 69003 Lyon Technicien préparateur |
| | GERMAIN Dominique, français né le 10/04/1961 43 rue Jean Claude Vivant, 69100 Villeurbanne Retraité |
| | GUESDON Marine, française née le 29/04/1993 101 cours Gambetta, 69003 Lyon Ingénieur |
| | HERANNEY Christiane, française née le 20/10/1953 63 rue Maryse Bastié, 69008 Lyon Retraîtée |
| | JACOMINO Jean-Marie, français né le 26/04/1956 4 chemin du Coteau, 69140 Rillieux Directeur technique |
| | LAVISSE Deborah, française née le 21/05/1980 16 rue François Gillet, 69003 Lyon Professeure des écoles |
| | RICO Adrien, français né le 10/11/1989 32d rue Frédéric Fays, 69100 Villeurbanne Projecteur mécanicien |
| | VILLENAVE Sophie, française née le 23/06/1999 145 B Avenue Roger Salengro, 69100 Villeurbanne Ingénieur informaticien |

La présidente
RABILLER Diane

Le secrétaire
Olivier PRADELLE

Le trésorier
Benoît DUBUGET

 Compagnie HERACLES
20, Rue Armand
69100 VILLEURBANNE



